

## A. Présentation du réseau AID

Les membres d'AID sont constitués de centres actifs dans l'insertion sociale et professionnelle (ISP) de demandeurs d'emploi, en Wallonie et dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Les centres sont constitués en réseau, qui organise la solidarité entre ses membres.

Un des outils de cette solidarité est l'asbl de coordination: elle reçoit pour fonction d'organiser des services, financés par tous sur une base égalitaire (non forfaitaire), même s'ils sont utilisés de manière différenciée.

L'AID Coordination est l'outil commun pour animer le réseau et prêter des services collectivement et individuellement pour l'ensemble de ses membres.

---

## B. Missions et services aux membres

De manière transversale, l'AID Coordination offre des services aux centres du réseau AID

### Animation et production collective

Le réseau AID est d'abord un lieu de mutualisation de la réflexion sur les enjeux liés à l'insertion socioprofessionnelle. C'est un réceptacle d'idées et de réflexions, c'est un levier à l'élaboration de nouvelles conceptions, à la construction de nouveaux projets, quelle qu'en soit la nature (sociale, éthique, pédagogique, comptable, économique, légale, ...) et quel qu'en soit le niveau (les stagiaires, le centre, le secteur...). Ainsi, chaque centre peut se nourrir de l'expérience des autres, tout en construisant un cadre et des projets communs au sein du réseau AID.

Le lieu privilégié où se matérialise cette dynamique d'animation et de production est l'InterAID. Une fois par mois, l'InterAID réunit les représentants de tous les centres de formation du réseau et de l'AID Coordination.

L'InterAID, c'est :

- un organe de formation continuée pour tous les membres du réseau AID;
- un organe d'information et de communication :
  - entre l'AID Coordination et tous les membres du réseau AID;
  - entre tous les membres du réseau AID;
- un organe de consultation (animation de la réflexion continuée sur le secteur, instruction de dossiers et alimentation des mandats confiés à l'AID Coordination).

L'InterAID peut confier à des groupes de travail la mission d'approfondir certaines questions spécifiques à propos d'enjeux transversaux (il existe par exemple une commission pédagogique permanente), particuliers (comme l'économie sociale), ou ponctuels (en fonction de projets singuliers ou de thématiques plus transversales).

## Services communs au bénéfice de chacun

### 1. Le développement :

Il se concrétise en diverses formes : une animation permanente permettant la sensibilisation aux opportunités et des projets permanents ou plus ponctuels. Les projets peuvent être menés de façon coordonnée par le réseau AID, aussi bien qu'à l'initiative des centres de formation AID.

A cet égard, la fonction de l'AID Coordination se définit par l'aide aux nouveaux projets, ainsi qu'à l'action prospective.

#### *L'AID Coordination comme outil facilitateur*

En assurant le suivi des centres, les permanents de l'AID Coordination disposent d'une série d'infos au sujet des projets mis en place. L'AID Coordination peut proposer des partenariats et des mises en relation afin d'aider à développer ces projets. L'équipe d'AID Coordination accompagne, elle constitue un soutien aux centres. Elle joue un rôle de « hauts-parleurs » tant à l'interne qu'à l'externe au travers de la réflexion autour de la communication.

#### *L'AID Coordination comme promoteur de certains projets*

Développés en partenariat avec l'ensemble ou seulement avec une partie des centres, cela permet à l'AID Coordination d'être porteuse d'une dynamique de développement. C'est aussi s'intégrer dans des réseaux internationaux, au niveau européen et au niveau international, notamment dans des relations Nord/Sud.

### 2. L'aide à la gestion :

Il faut comprendre « gestion » dans son sens le plus large : gestion institutionnelle des centres de formation AID, gestion des partenariats locaux, gestion politique, gestion des ressources humaines, gestion comptable et financière, gestion des dossiers de financement...

Ce support s'exerce à géométrie variable, en fonction des réalités et besoins de chaque centre de formation du réseau. L'enjeu est de faire face collectivement et solidairement aux différents défis de gestion qui déterminent la viabilité de chaque projet.

En complément de la mise à disposition de l'expertise comptable, administrative et financière, l'AID Coordination délègue un permanent à l'accompagnement singulier de chacun des centres de formation du réseau pour rencontrer les spécificités au plus près des réalités de terrain.

### 3. La réflexion et l'animation pédagogique :

La volonté d'intégrer les logiques d'éducation permanente constitue la spécificité de l'animation pédagogique dans le réseau. Partant du constat qu'il ne s'agit pas de promouvoir une insertion professionnelle par « formatage » des personnes à occuper un emploi, mais d'articuler aussi l'objectif professionnel à un objectif individuel de développement réflexif et critique, les initiatives se mènent alors une bonne intelligence du monde et s'intègrent à des actions plus collectives.

Cette volonté générale doit baliser l'ensemble des travaux, y compris ceux dont les objets sont de nature didactique.

D'autre part, l'animation pédagogique peut aussi être abordée de façon différenciée en fonction des besoins spécifiques d'un centre de formation AID, ou de son souhait à mener une réflexion poussée sur son projet pédagogique particulier.

#### **4. La gestion déléguée des relations extérieures et de relations politiques :**

Au travers les relations partenariales (Interfédé, Febisp, Fesefa...) et les relations au politique (au différents niveaux de pouvoirs mais aussi vis-à-vis des administrations), l'AID Coordination assure la représentation, la défense et la promotion des intérêts des centres du réseau AID.

L'AID Coordination veille d'autre part à ce que chacun des centres de formation du réseau AID ait une bonne maîtrise des tenants et aboutissants des débats, et s'implique dans la discussion, en particulier en amont de la prise de décision elle-même : cela questionne le cas des mandats et oblige à une politique interne volontariste d'information et de communication. L'InterAID constitue le lieu de régulation collégial de ces débats.

#### **5. L'information et la communication :**

Les objectifs vis-à-vis des centres du réseau AID sont :

- permettre l'accès à l'information;
- permettre l'échange des informations entre centres;
- permettre la maîtrise de ces informations;
- développer une communication interne et externe au réseau AID et offrir un support individuel et une aide au développement de cette fonction.

Des outils existent pour cela et sont en perpétuel développement : un site internet, un intranet interactif, une publication interne « AID En Bref », une publication externe « AID News » à quoi on peut ajouter la participation à la publication du secteur « L'Essor » via l'Interfédération...

---

### **C. Economies d'échelles**

Complémentairement à son cahier des charges général, la coordination pourra se voir confier la gestion en direct de toute charge qui, parce qu'elle fait l'objet d'une centralisation, permet de réaliser des économies de dépenses pour tous. Trois domaines sont actuellement identifiés (liste non limitative) :

- La gestion de portefeuille d'assurances.
- La gestion d'une trésorerie.  
Celle-ci sert aux avances exclusives sur subsides « ISP », à hauteur maximum du montant réservé pour le centre, à l'exclusion de tout autre type d'aide, et à la condition que le centre demandeur a rempli l'ensemble des obligations nécessaires à l'obtention de la subvention (certificats de mise en oeuvre, déclarations de créance...). Les charges financières sont imputées aux centres au prorata des utilisations effectives<sup>1</sup>.
- L'accessibilité à un fond de solidarité.

En assurant des missions pour compte de tous, la Coordination est donc non seulement un outil de cohérence entre les centres mais aussi d'économie d'échelle. Les centres peuvent dès lors se concentrer sur leur métier : la formation des demandeurs d'emploi faiblement qualifiés.

---

<sup>1</sup> Un règlement particulier est d'application pour la trésorerie. On n'accède au taux avantageux qu'à la condition d'intégrer son compte "subsides" à une consolidation. L'attention est attirée sur le fait que, mêmes réduites, les charges financières ne constituent pas des dépenses éligibles au FSE.

Les centres ont par ailleurs recours à diverses compétences et missions regroupées au sein du réseau de AID Coordination. Des compétences plus spécifiques ont également été développées à la demande en fonction des besoins des centres. Celles-ci sont mutualisées.

- Une compétence « législation sociale » propre au secteur de l'ISP (Convention collective, convention d'entreprise propre à l'association des employeurs). Il s'agit de compétences de première ligne, mais AID Coordination sert également de relais vers d'autres intervenants (juriste FESEFA, FOREM, ACTIRIS ...) pour d'éventuels cas plus complexes.
- La recherche de financement de projets. S'il existe une série de fondations, d'organismes soutenant des projets, il faut être informé des procédures, des délais, du type de soutien... L'AID Coordination a mis en place un système de veille et de suivi à cet effet.
- Au niveau des projets européens transnationaux, L'AID Coordination a développé un réseau de partenaires et de collaborations dans différents pays européens. Ces partenariats peuvent être mobilisés pour des dossiers soutenus par des programmes européens.
- L'accompagnement de chaque centre par un permanent de AID Coordination permet de gérer les nécessités de géométrie variable et ce, à plusieurs points de vue : institutionnel, politique, partenariaux, gestion.
- AID Coordination est à l'écoute de demandes neuves, de besoins nouvellement apparus, auxquels l'équipe tente systématiquement de proposer des réponses à la fois particulières et collectives.

Cette mutualisation revient à concentrer le travail sur « une seule personne au sein du réseau au lieu d'une personne dans chaque centre » économise ainsi de temps et de l'argent. C'est aussi une façon de gérer les financements en bonne intelligence, avec parcimonie et efficacité.

---